

Carrière et cimenterie Cimalux – Groupe Buzzi Unicem Esch-sur-Alzette (Luxembourg)

Mercredi 21 juin 2017

Cimalux est issu de la fusion des Ciments luxembourgeois SA, société créée en 1920, et de Matériaux SA, comptoir de vente de ciment, matériaux de construction et granulats, créée en 1919. Cimalux est une société industrielle de droit luxembourgeois. La société appartient à la multinationale Dyckerhoff GmbH, qui fait elle-même partie du groupe italien Buzzi Unicem.

La cimenterie est située au carrefour des grands axes autoroutiers luxembourgeois à Esch-sur-Alzette. Elle est directement reliée à la France, à la Belgique et à l'Allemagne.

Le clinker, la principale matière première, est produit par un four rotatif sur le site de Rumelange, à partir de calcaires et de marnes extraits de la carrière située à Ottange / Rumelange.



La carrière située à Ottange / Rumelange, à la fois en France et au Luxembourg.

Cette carrière présente la particularité d'être située à la fois sur les territoires français et luxembourgeois. Elle exploite des calcaires et des marnes rouges et grises du Bajocien qui forment l'assise de la Côte de Moselle.

Les fronts de taille sont abattus à l'explosif. Après chargement, les tombereaux acheminent et déchargent les matériaux dans un premier concasseur à cylindres dentés. Les blocs de roches bruts de 1 à 1,50 m de diamètre sont réduits jusqu'à une granulométrie 0/30. Une bande de transporteuse emporte les matériaux concassés jusqu'à l'usine de clinker située à un peu plus d'un kilomètre, sur le territoire luxembourgeois de Rumelange. Des trains convoient le clinker depuis ce site de production vers la cimenterie.

programme

- 9 h 30 **Accueil à la cimenterie**, à Esch-sur-Alzette
- 9 h 45 **Présentation de la carrière et de l'usine**
- 10 h 15 **Départ en bus vers la carrière située à Ottange / Rumelange**
- 10 h 40 **Tir de mine – visite de l'exploitation**
- 11 h 20 **Visite des installations de broyage**
- 12 h 00 **Visite de l'usine de clinker**, à Rumelange
- 13 h 00 **Déjeuner**, à Rumelange
- 14 h 30 **Retour en bus vers la cimenterie d'Esch-sur-Alzette**
- 14 h 50 **Visite de la cimenterie**
- 16 h 00 **Fin de la journée**

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.
Prévoir impérativement : casque et chaussures ou bottes de sécurité.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Est
Carrière et cimenterie Cimalux – Groupe Buzzi Unicem
Esch-sur-Alzette (Luxembourg)
mercredi 21 juin 2017

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

65 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT17-09) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org